



Atelier de redynamisation de la Task-Force AMP-Pêche (TF) du RAMPPO Propositions de TdR et Programme

Éléments de contexte

Initiative de l'Assemblée Générale du Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPPO) tenue en novembre 2011 à Dakar, la constitution d'une Task Force opérationnelle AMP-Pêche du RAMPPO et de la CSR, s'est faite les 09 et 10 décembre 2014, en marge de la 1^{ière} Conférence Internationale « Approche écosystémique de la gestion des pêches et de l'environnement dans les eaux ouest-africaines » (ICAWA).

Il s'agit d'une instance dont la vocation est de conseiller, d'appuyer et d'accompagner le RAMPPO pour renforcer la contribution des AMP à la gestion durable des ressources halieutiques. Elle met à disposition des acteurs des AMP et de la pêche des compétences et des outils en vue d'améliorer les connaissances, faciliter le dialogue entre les parties prenantes et susciter un changement des pratiques de pêche non durables.

Les participants (experts et institutions) mobilisés au moment de sa constitution, se sont accordés sur les éléments de cadrage de la Task Force : définition, objectif, environnement institutionnel, fonctionnement, composition avant d'élaborer et de valider un plan d'action 2015.

La Task Force apporte un appui technique aux AMP pour la gestion durable du secteur des pêches et ses termes de référence portent sur l'amélioration des connaissances, l'assistance technique aux AMP et la contribution au renforcement des capacités.

Dès la constitution de la Task Force, une mission de terrain au niveau de l'AMP de Joal a été réalisée du 11 au 13 décembre 2014 pour tester son opérationnalité. D'autres missions ont suivi à l'AMPC d'Urok en Guinée Bissau en octobre 2015 et à Joal en novembre 2015 pour le suivi des orientations adressées à l'AMP de Joal en décembre 2014. De 2016 à 2018, la Task Force a été peu active, en raison notamment du fait que le RAMPPO a été engagé dans un processus d'autonomisation et de réforme organisationnelle.

Partant de son rôle d'appui aux membres et fort du soutien que fournit le projet PPAMP, le RAMPPO lance, à travers un atelier, le processus de redynamisation la Task Force AMP-Pêche en vue de disposer d'un bras technique opérationnel et efficace pour renforcer le rôle des AMP du réseau RAMPPO dans la gestion des pêches.

Objectif général

Globalement l'atelier participe à la conservation de la biodiversité et à l'amélioration du bien-être des communautés locales et au maintien d'un ensemble cohérent d'habitats critiques nécessaires au fonctionnement de la dynamique des processus écologiques essentiels pour la régénération des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité pour le bénéfice de la société. Il contribue notamment à l'effort d'amélioration des rôles des Aires Marines Protégées membres du réseau RAMPPO en tant qu'outil de gestion des pêcheries.

Objectifs spécifiques

L'atelier vise à redynamiser la Task Force AMP-Pêche du RAMPPO (TF) en contribuant notamment à faire évoluer la TF vers davantage de clarté de son rôle, plus d'efficacité dans l'action et de capacité d'adaptation, plus de qualité et de rigueur dans les connaissances, avis et outils que cette instance est en mesure de fournir. Il permettra :



- de revisiter, à la lumière des contextes récents et évolutions majeures touchant la région ciblée, sa mission, sa composition, son fonctionnement et de préciser les modalités de mobilisation de experts membres de la TF ;
- d'analyser, au vu des activités que cette TF a eu à réaliser, les forces et les faiblesses de la TF, mais également de définir un programme d'action qui orientera et priorisera les appuis attendus par les AMP membres du réseau RAMPAO ;
- de renforcer l'esprit d'engagement des membres de la TF et de participation actives des parties prenantes dans une démarche d'ensemble visant à améliorer la contribution des AMP à la conservation de la biodiversité et à la gestion durable des ressources halieutiques dans la région.

Résultats attendus

Les résultats spécifiques suivants sont attendus de l'atelier :

- la mission, la composition et le mode de fonctionnement de la TF sont redéfinis à la lumière des contextes récents et évolutions majeures touchant la sous-région ;
- les forces et faiblesses de la TF sont analysées et des mesures proposées pour son opérationnalisation ;
- un cadre de coordination et un processus d'intervention de la TF sont définis ;
- des actions prioritaires sont identifiées et un plan d'action proposé.

Participants¹

- Experts de la région : sociologues, économistes, biologistes, conservateurs, gestionnaires ;
- Représentants des administrations en charge de la pêche et de l'environnement ;
- Partenaires techniques et financiers.

¹ Nous espérons y voir la majorité des experts ayant participé à la réunion de constitution et des représentants des AMP, notamment celles ayant un rôle explicite dans leurs textes de création et/ou avéré dans la gestion des pêches.



Programme provisoire

L'atelier se déroulera du 29 juillet au 1^{er} août 2019 à Toubacouta (centre-ouest du Sénégal).

Journée 1 : 29 juillet 2019	
9H30-10H00	Ouverture, présentations des participants, photo de groupe
10H00-13H00	Retour sur la TF, ce qui a été fait, utilité et limites, enseignements pour sa redynamisation
10H00-10H45	Présentations introductives la TF, objectif, mission, composition, fonctionnement + débat/ 15 min Plan d'action 2015 et réalisations de la TF depuis sa création/15 min Questions/ compléments des participants/ 15 min
Pause café/ 30 min	
	Analyses FFOM de la TF (deux groupes parallèlement) / 60 min
	Restitution et synthèse des travaux de groupe (Comment améliorer l'action de la TF ?) / 30 min
15H00-17H00	Mise à jour de la composition, charte, fonctionnement et modalité de mobilisation des experts de la TF
	Présentation introductive ² / 15 min
	Travaux en groupes de proposition (2 groupes parallèles) : Mission, Membership et Charte, Mode de fonctionnement et modalités de mobilisation des experts/ 60 min
	Restitution des travaux de groupes et synthèse/ 30 min
Journée 2 : 30 juillet 2019	
9H00-10H30	Présentation de synthèse des résultats de la journée 1 et validation
10H30-13H00	Considérer les évolutions de contexte global et recentrer la demande à l'endroit de la TF (écoutons les parties prenantes)
	Parole aux AMPs : évolution de contexte, demandes spécifiques d'appui technique sollicitant l'expertise de la TF, contraintes de mise en œuvre des orientations de la TF (cas de Joal et Urok notamment)/ 90min
Pause Café/ 30 min	
	Attentes des partenaires engagées autour de la TF : le RAMPAO, la CSRP, l'UICN, le PRCM : Évolutions récentes de contextes régionaux et internationaux en matière de conservation, Problèmes majeurs de conservation et de gestion des ressources et politiques spécifiques de

² Économie de résultats de la réunion de constitution de la TF



	chaque partenaire, projets et programmes en cours et propositions de projet spécifique TF/40min
15H00-17H30	Cadre d'intervention de la TF ³
	Présentation introductive : Vers un projet en soutien l'action de la TF/10 min
	Tables pays AMP-experts TF : Analyser les besoins, convenir des priorités et identifier des activités à réaliser/ 30
	Synthèse trans-nationale des besoins, priorités et activité à réaliser par les experts de la TF/40 Idées et initiatives globales pour un projet soutenant l'intervention de la TF (Brainstorming)/40
Journée 3 : 31 juillet 2019	Sortie sur le terrain Visite de l'AMP de Bamboung : Une équipe de la Taskforce peut appuyer, lors de cette visite l'AMP ciblée. Il est alors important de demander aux gestionnaires de Bamboung de définir les besoins d'appui ⁴ et de les présenter lors de la réunion).

³ Activités prioritaires, plan d'action actualisé (tenant compte de la demande des AMP) et idées de projets soutenant la TF

⁴ Comme cette AMP a été bien ciblée par plus d'une intervention de scientifique (IRD notamment), il s'agira surtout de voir si les processus continuent et sont maîtrisés localement.